



Monts d'Arrée

COMMUNAUTÉ

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets Année 2023



Le rapport annuel qui suit, sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets est établi conformément au décret n°2000-404 du 11 mai 2000.

SOMMAIRE

CHAPITRE 1

A - PRESENTATION GENERALE

Le territoire

Compétence - historique

Organisation du service

Les équipements

CHAPITRE 2

B – VOLET TECHNIQUE

Les déchets ménagers

Tonnage par catégorie

Les déchets fermentescibles

Les déchetteries

CHAPITRE 3

C – VOLET FINANCIER

Dépenses du service

Recettes du service

Coût du service

Tarifs redevance 2023

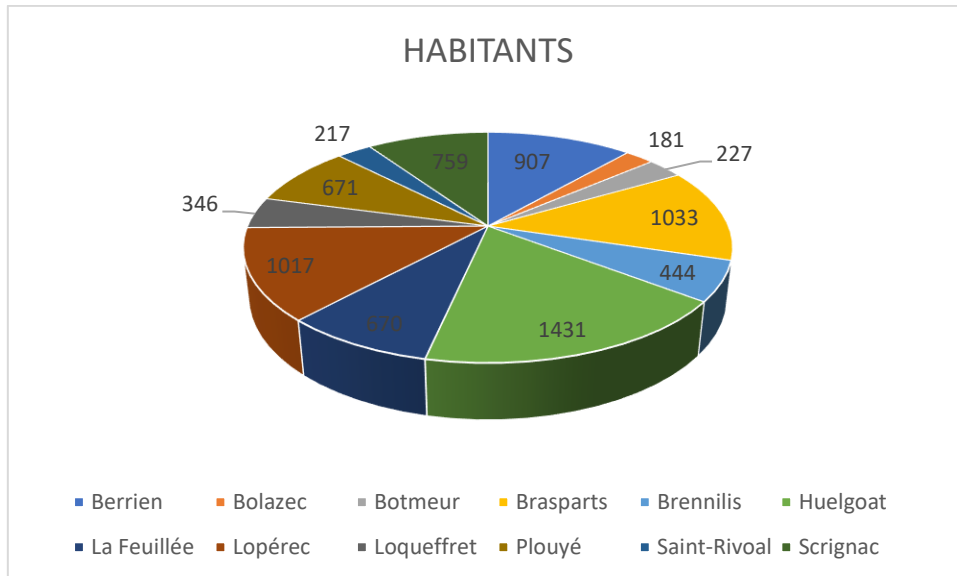
Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés

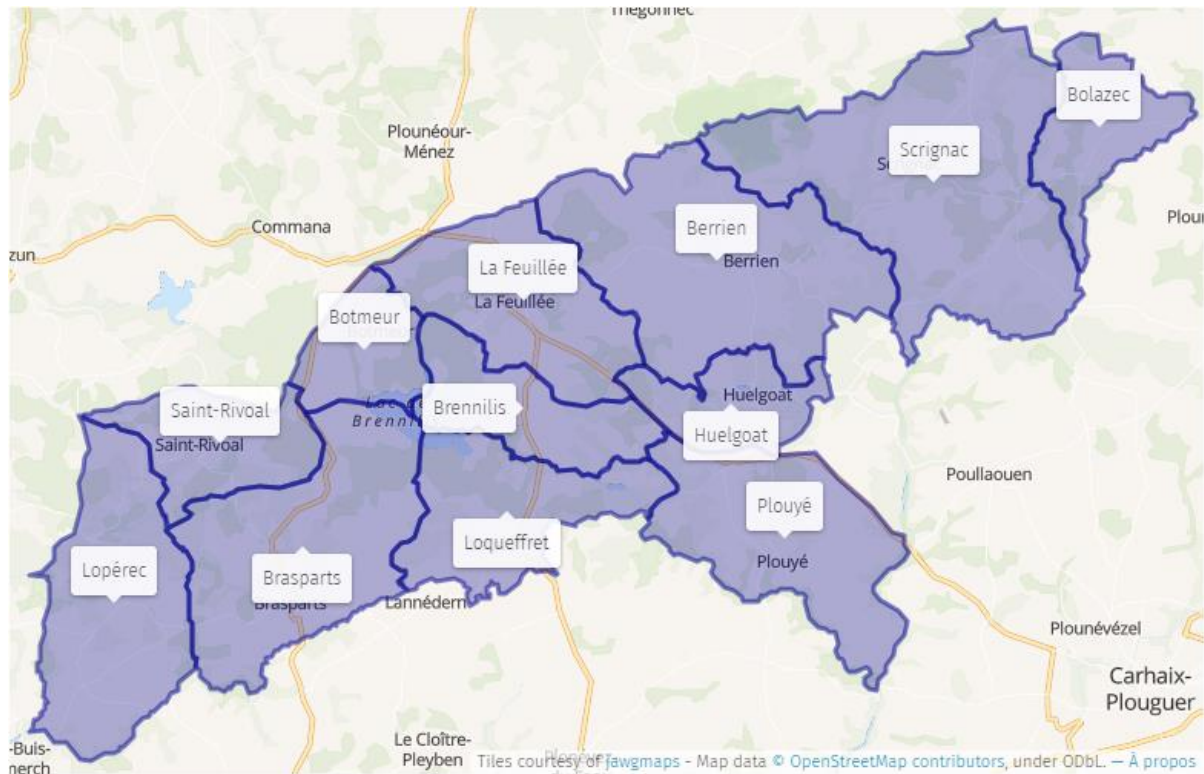
A – Présentation générale

Territoire

Le territoire de la CC MAC est composé de 12 communes : Berrien, Bolazec, Botmeur, Brasparts, Brennilis, Huelgoat, La Feuillée, Lopérec, Loqueffret, Plouyé, Saint-Rivoal et Scignac.

Ce rapport se base sur la population « INSEE »





La superficie est de 393,38 km².

La population de ce territoire est au 01 janvier 2023 de 7 903 habitants.

La densité de population est la plus faible en Bretagne avec 20 habitants au Km².

Compétence – historique

Depuis sa création au 01 janvier 2017 la communauté de communes Monts d'Arrée Communauté a pris en charge la compétence de gestion des déchets ménagers et assimilés sur son territoire.

La communauté de communes assure en régie la collecte des déchets ménagers et assimilés.

Le Président actuel est Jean François Dumonteil, maire de La Feuillée.

La collecte du tri sélectif multi matériaux et du verre est assurée par un prestataire privé¹.

La gestion de deux déchetteries (ZA du Vieux Tronc et Scignac), le traitement des déchets ménagers et le tri de la collecte sélective multi matériaux sont délégués au SIRCOB (Syndicat Intercommunal de Répurgation du Centre Ouest Bretagne) dont le siège administratif se trouve à Carhaix.

La déchetterie de Kozkerou (Pleyben) est gérée par la communauté de communes de Pleyben, Châteaulin Porzay. Elle est accessible, par convention, aux habitants de trois communes du territoire (Brasparts, Lopérec et Saint-Rivoal). Monts d'Arrée Communauté cofinance cet équipement au prorata des habitants.

¹ Transports LE GOFF - Quimper

Organisation du service

Ressources humaines

Agents de collecte : 1 chauffeur et 2 ripeurs soit 3 ETP

En complément des agents permanents il est fait appel à des agents saisonniers pour satisfaire aux besoins du service.

Agent comptabilité et redevance : 0,7 ETP

Chef de service : 0,3 ETP

Les tournées de collecte

Elles sont classées en semaines paires et impaires. Elles se résument de la façon suivante :

Semaines paires

Lundi	Huelgoat, une partie de Plouyé, une partie de Brennilis.
Mardi	Une partie de Loqueffret, une partie de Brennilis, une partie de La Feuillée et une partie de Berrien.
Mercredi	Une partie de Brasparts, une partie de Lopérec, une partie de St Rivoal, Botmeur et une partie de La Feuillée.
Jeudi	Une partie de Huelgoat, une partie de Berrien, une partie de Scrignac et Bolazec.

Semaines impaires

Lundi	Huelgoat, une partie de Berrien, une partie de Scrignac.
Mardi	Une partie de Loqueffret, une partie de Brennilis, une partie de La Feuillée, Botmeur et une partie de Berrien.
Mercredi	Une partie de Brasparts, une partie de Lopérec, une partie de St Rivoal, une partie de La Feuillée.
Jeudi	Une partie de Huelgoat, une partie de Berrien, une partie de Scrignac et Bolazec.

Les équipements



Mants d'Arreec Communauté est dotée d'un camion benne à ordures ménagères d'une capacité de 20 m³ pour un poids total en charge de 26 tonnes. Le véhicule est également muni d'un dispositif de pesée embarquée qui permet de mesurer le poids réellement collecté, cette option permet de calculer le poids enlevé par commune, par quartier, par entreprise.

Ce dernier est aussi équipé d'un système de géolocalisation qui permet d'enregistrer les tournées de collecte et de suivre le trajet d'une tournée comme un GPS.



Les déchets non recyclables sont collectés par l'intermédiaire de 750 bacs roulants (600 et 1.000 litres) disposés sur tout le territoire de la collectivité.



Les déchets recyclables sont collectés sur 45 points d'apports volontaires comprenant 70 colonnes multi matériaux, 52 colonnes de verre, 12 bornes textiles. Les colonnes de verre et multimatériaux sont collectés par l'entreprise **LE GOFF de Quimper**.

B – Volet technique

Les déchets ménagers

Collecte

La collecte des OMR² s'effectue sur des points de collecte d'apport volontaire situés en agglomération et en campagne. Cette dernière s'accomplit sur 4 jours/semaine. Les bourgs sont collectés une fois par semaine. Les campagnes sont quant à elles collectées tous les 15 jours. Les OMR doivent être mises dans des sacs fermés et déposés dans les conteneurs.

Professionnels

Plusieurs professionnels possédant un ou des conteneurs spécifiques à leur activité ont une pesée des déchets ménagers à chaque levée.

² Ordures ménagères résiduelles

Tonnage

Monts d'Arrée Communauté a produit 1.877,59 tonnes d'ordures ménagères pour un coût de 164.289,13€ en 2023. Le ratio est de **246 kg/Hab** et un coût de **21,53 €/Hab** pour l'incinération.

Le traitement



Les déchets ménagers sont incinérés à l'usine située à Carhaix, elle est gérée par le SIRCOB. L'incinération produit des déchets de mâchefers, des résidus d'épuration des fumées et de l'acier issus des mâchefers.

La chaleur produite par l'incinération est transformée en vapeur et revendue par l'intermédiaire d'un réseau de chaleur.

La production est de 72.454 MWh en 2022.

Le coût de la tonne d'incinération est de **87,50€**

Les recyclables

La collecte sélective s'effectue en bi-flux :



- Le verre est collecté dans des colonnes aériennes d'apport volontaire réparties sur le territoire. La communauté de communes sous-traite la collecte auprès de la société Le Goff de Quimper qui utilise une grue pour effectuer les levées. Le verre est stocké à Quimper sur une aire de regroupement du transporteur puis livré chez le verrier Saint Gobain à Cognac (16). Le verre est collecté tous les 15 jours.



- Le tri (multi matériaux) est collecté dans des colonnes aériennes d'apport volontaire réparties sur le territoire. La communauté de communes sous-traite la collecte auprès de la société Le Goff de Quimper qui utilise une grue pour effectuer les levées. Le multi matériaux est transporté jusqu'au centre de tri de Glomel (22) pour y être trié et dirigé vers les différents repreneurs pour valorisation. Les centres bourgs sont collectés toutes les semaines et les campagnes tous les 15 jours.

Tonnage du Verre

La collecte du verre du verre en apport volontaire sur les 52 communes a permis de recueillir 453,32 tonnes pour cette année 2023

	TOTAL 2023 KG	Ratio / habitant KG
BERRIEN	38 801	42,78
BOLAZEC	11 402	62,99
BOTMEUR	15 916	70,11
BRASPARTS	47 184	45,68
BRENNILIS	28 588	64,39
HUELGOAT	98 413	68,77
LA FEUILLEE	33 081	49,37
LOPEREC	37 564	36,94
LOQUEFFRET	20 897	60,40
PLOUYE	30 872	46,01
ST RIVOAL	16 692	76,92
SCRIGNAC	43 266	57,00
Déchetterie	30 644	
TOTAL	453 320	57,36

Tonnage par catégorie pour le multi matériaux.

	Production réalisée (T)
Acier	12,287
Aluminium	1,264
PCC	5,122
PCNC	128,7
1.11	98,7
Films PE	1,139
Mix PEHD-PP-PB+BF	8,245
Flux DEV	7,884
PET clair	12,76
Film PE+PP	8,162
Refus	19,56

	TOTAL 2023 kg	kg/hab
BERRIEN	19 350	21,34
BOLAZEC	3 580	19,78
BOTMEUR	8 270	36,42
BRASPARTS	28 820	27,90
BRENNILIS	13 290	29,94
HUELGOAT	59 850	41,82
LA FEUILLEE	15 440	23,04
LOPEREC	26 730	26,28
LOQUEFFRET	9 330	26,95
PLOUYE	16 650	24,81
ST RIVOAL	7 890	36,35
SCRIGNAC	19 940	26,28
Déchetterie	7 630	
TOTAL	236 800	29,96

Bilan réel des refus produits pour la collectivité

Production totale	Production refus	% de refus
236,76 t	19.56 t	8,26%

Les déchets fermentescibles compostables



Plus de 30% des déchets ménagers sont des déchets fermentescibles qui se décomposent naturellement : marc de café, épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, restes de repas hors produit animal. En les mélangeant aux tontes de pelouse, feuilles mortes, on peut obtenir en quelques mois un beau compost utile au jardin ou à la confection de jardinières.



Monts d'Arrée Communauté propose à la vente des composteurs de 300 litres (30€) et 600 litres (40€).

Les déchetteries

Sur le territoire de Monts d'Arrée Communauté, il existe deux déchetteries (Poullaouen – ZA du Vieux Tronc et Scignac) dont la gestion est assurée par le SIRCOB³. Le coût de fonctionnement est en majeure partie facturé à Monts d'Arrée Communauté. Ce coût est intégré dans le montant de la redevance « élimination des déchets et accès déchetterie ». Pour les valorisables, le dépôt est gratuit : (cartons, papiers, ferrailles, vêtements et batteries). Ces produits sont recyclés et valorisés.

Les artisans sont facturés par le SIRCOB au mètre cube et bénéficient d'un abattement d'un mètre cube par mois.

Les déchets qui peuvent être déposés en déchetterie :

- Les encombrants : matelas, moquette, plâtre...
- Les bois
- Les gravats : briques, terre, vaisselle, vitres, pots cassés...Pas de plâtre
- Les journaux magazines
- Les déchets verts : tontes de pelouse, taille de haies...
- Les batteries de voiture
- Les huiles moteur et végétales usagées
- Les DASRI (déchets d'activités de soins à risque infectieux) : aiguilles de seringues...conditionnées en boîte spéciales à prendre en pharmacie lors de l'achat des médicaments
- Les amiantes liées sous certaines conditions
- Les Capsules de café
- Les incinérables : objets en plastique, cartons souillés, ...
- Les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) : téléviseur, électroménagers...
- Les cartons propres vidés et pliés
- Les verres
- Les ferrailles
- Les Cartouches d'encre imprimantes
- Les vêtements
- Amiante (1 fois par trimestre)

³ Syndicat intercantonal de répurcation du centre ouest Bretagne

Les 2 sites sont accessibles à tous les usagers du territoire de la collectivité.

POULLAOUEN			SCRIGNAC		
Zone du Vieux Tronc : 02 98 99 82 49			Rue Jean Le Fur : 02 98 78 22 86		
	MATIN	APRES MIDI		MATIN	APRES MIDI
LUNDI	9h15 – 12h	Fermé	LUNDI	Fermé	14h – 17h45
MARDI	Fermé	Fermé	MARDI	Fermé	Fermé
MERCREDI	9h15 – 12h	14h – 17h45	MERCREDI	Fermé	14h – 17h45
JEUDI	9h15 – 12h	14h – 17h45	JEUDI	Fermé	Fermé
VENDREDI	9h15 – 12h	14h – 17h45	VENDREDI	Fermé	Fermé
SAMEDI	9h15 – 12h	14h – 17h45	SAMEDI	Fermé	14h – 17h45
DIMANCHE	Fermé	Fermé	DIMANCHE	Fermé	Fermé

Poullaouen

Scrignac



La déchetterie de Kozkerou (Pleyben) est accessible pour les résidents des communes de Brasparts, Lopérec et Saint Rivoal.

Déchetterie de Koskerou – 29190 PLEYBEN Tel : 02 98 26 67 53					
Heures d'été			Heures d'hiver		
	MATIN	APRES MIDI		MATIN	APRES MIDI
LUNDI	9h30 - 12h00	13h30 – 18h	LUNDI	9h30 - 12h00	13h30 – 17h
MARDI	Fermé	Fermé	MARDI	Fermé	Fermé
MERCREDI	Fermé	Fermé	MERCREDI	Fermé	Fermé
JEUDI	9h30 - 12h00	13h30 – 18h	JEUDI	9h30 - 12h00	13h30 – 17h
VENDREDI	9h30 - 12h00	13h30 – 18h	VENDREDI	9h30 - 12h00	13h30 – 17h
SAMEDI	9h30 - 12h00	13h30 – 18h	SAMEDI	9h30 - 12h00	13h30 – 17h

Tonnage par déchets et par déchetterie

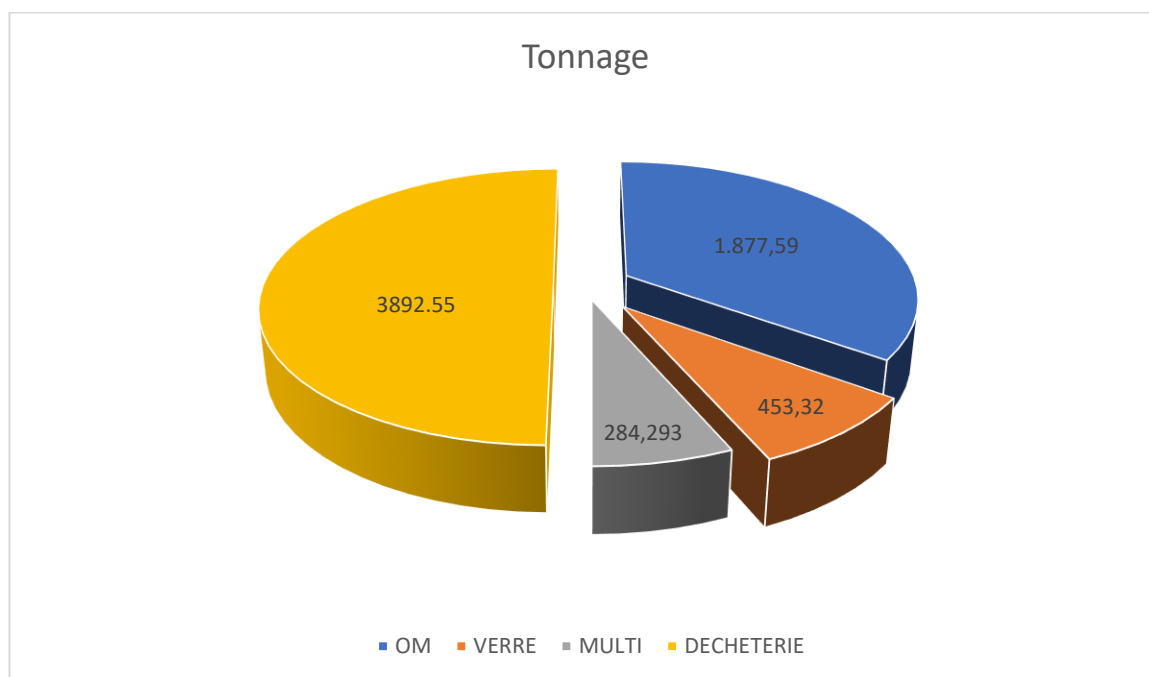
Déchets collectés	Déchetteries		TOTAL
	POULLAOUEN	SCRIGNAC	
Végétaux	1.018,68	125,54	1.144,22
Gravats	760,28	79,60	839,88
Encombrants	347,8	40,24	388,04
Bois	428,61	36,96	465,56
Cartons	52,4	4,42	56,82
Incinérables	265,34	51,68	317,02
Amiante	35,64	4,86	40,50
Dastri et Dasri	0,007	0,00431	0,01131
DDS	12,93	1,86	14,79

Eco DDS	10,26	1,43	11.69
DEEE	110,94	17,9	128,84
Ferrailles	114,08	26,24	140.32
Batteries	3,61	0,2	3,83
Huiles	5,31	0,98	6,29
Cartouches d'encre	0,04	0	0,04
Piles	0,93	0,29	1,22
Mobilier	289,1	42,92	332,02
Néon et lampes	0,48	0	0,48

Tonnage pour la collectivité :

Tonnage	3.892,55
Kg/Hab	691,02

Répartition des déchets collectés (OMR, tri sélectif, verre, déchetteries)



Tonnage déchetterie de Kozkerou chiffres 2023

Déchets collectés	Kozkerou
Encombrants	164,56
Bois	222,86
Inerte	525,78
Cartons	42,99
Batteries	0
Ferrailles	142,44
DEEE	60,962
Mobilier	164,56

Tonnage Kozkerou pour la collectivité :

Tonnage	1.324,15
Kg/Hab	584,10

C- Volet financier**Monts d'Arrée Communauté (57828) - Matrice 2023****Coûts HT**

Année 2023 Montants HT		Flux de déchets				Total	Commentaire	
		Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie			
Ratio en kg collecté par habitant desservi		242	59	43	294			
Ratio en kg collecté par habitant de la collectivité		242	59	43	294	638		
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	35 725	1 114	14 122	24 365	75 326	
		Communication						
		TOTAL Fonctionnelles	35 725	1 114	14 122	24 365	75 326	
	Techniques	Prévention	6 184			6 139	12 323	
		Collecte et pré-collecte						
		Pré-collecte	40 094	644	8 201		48 939	
		Collecte	278 207	14 614	36 935	76 433	406 189	
		TOTAL Collecte et pré-collecte	318 301	15 258	45 136	76 433	455 128	
		Transfert/Transport				49 986	49 986	
		Traitement des déchets non dangereux			148 302	177 623	325 925	
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux				23 563	23 563	
	TOTAL Techniques	324 485	15 258	193 438	333 744	866 925		
	TOTAL Charges (Ne comprend pas les montants		360 210	16 372	207 560	358 109	942 251	
[REG] Traitement des déchets non dangereux - Ventes de		164 864				164 864		
Produits	Industriels	Ventes de produits et d'énergie						
		Matériaux	2 405	10 918	16 955	9 550	39 828	
		Energie						
		TOTAL Ventes de produits et d'énergie	2 405	10 918	16 955	9 550	39 828	
		Autres produits	1 757			753	2 510	Ventes de composteurs
	TOTAL Industriels	4 162	10 918	16 955	10 303	42 338		
	Soutiens	Soutiens des éco-organismes	4 479	4 825	72 750	19 313	101 367	
	Aides	Reprises des subventions d'investissement						
		Subventions de fonctionnement						
		TOTAL Aides	---	---	---	---	---	
TOTAL Produits		8 641	15 743	89 705	29 616	143 705		
Fiscalité et financement déchets	Montant de la TVA acquittée		33 358	810	10 361	30 709	75 238	
	Financement déchets direct	REOM	974 760				974 760	
		Redevance spéciale & facturations usagers						
		TOTAL Financement déchets direct	974 760	---	---	---	974 760	
	TOTAL Financement déchets		974 760	---	---	---	974 760	

Année 2023 : Reste à charge /hab. : 123,34 € H.T. ou 131,42 T.T.C.

Tableau de synthèse	Flux de déchets				Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	
Coût complet		16 372	207 560	358 109	
Coût technique	520 912	5 454	190 605	347 806	1 064 777
Coût partagé	516 433	629	117 855	328 493	963 410
Coût aidé HT	516 433	629	117 855	328 493	963 410
TVA acquittée	33 358	810	10 361	30 709	75 238
Coût aidé TTC	549 791	1 439	128 216	359 202	1 038 648
Financement déchets					974 760

Redevance tarifs 2023

Catégories	Tarifs 2021	Tarifs 2022	Tarifs 2023	Nb facturation 2023
Foyers (2 personnes et plus)	178,00	199,75	218,00	2 222
Personne seule	96,50	108,25	118,00	1 805
Gîtes	96,00	108,25	118,00	77
4 gîtes et plus	384,00	431,00	470,00	2
Résidences secondaires	116,00	135,00	150,00	1 215
Cantines Scolaires < 50 rationnaires	329,00	369,25	403,00	6
Cantines Scolaires > 50 rationnaires	546,00	612,5	668,00	4
Très petits producteurs : professions libérales (<i>infirmiers, Kiné, Médecins</i>) chambre d'hôtes, artisans	86,00	97,00	106,00	137
Petits producteurs : bars, petites restaurations, petits commerces alimentaires, garages, associations et autres commerces (ex : bijouterie)	111,00	124,50	136,00	56
Moyens commerces alimentaires et restauration	273,00	306,25	334,00	13
Gros commerces alimentaires et gros restaurants, hôtels, restaurants, restaurant avec hébergements multiples	622,00	697,75	761,00	10
Très gros producteurs de déchets (Facturation à la tonne)	260,00	291,50	318,00	4
Part communale par habitant	2,50	2,78	3,00	12
Composteur 300 Litres	30,00	30,00	30,00	
Composteur 600 Litres	40,00	40,00	40,00	